
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LE PROJET POLITIQUE DE L'ÉTAT POSTCOLONIALE DU CAMEROUN

A. LA FORMATION DES CADRES ET DES FUTURS DIRIGEANTS

1) Une élite autochtone en constante augmentation

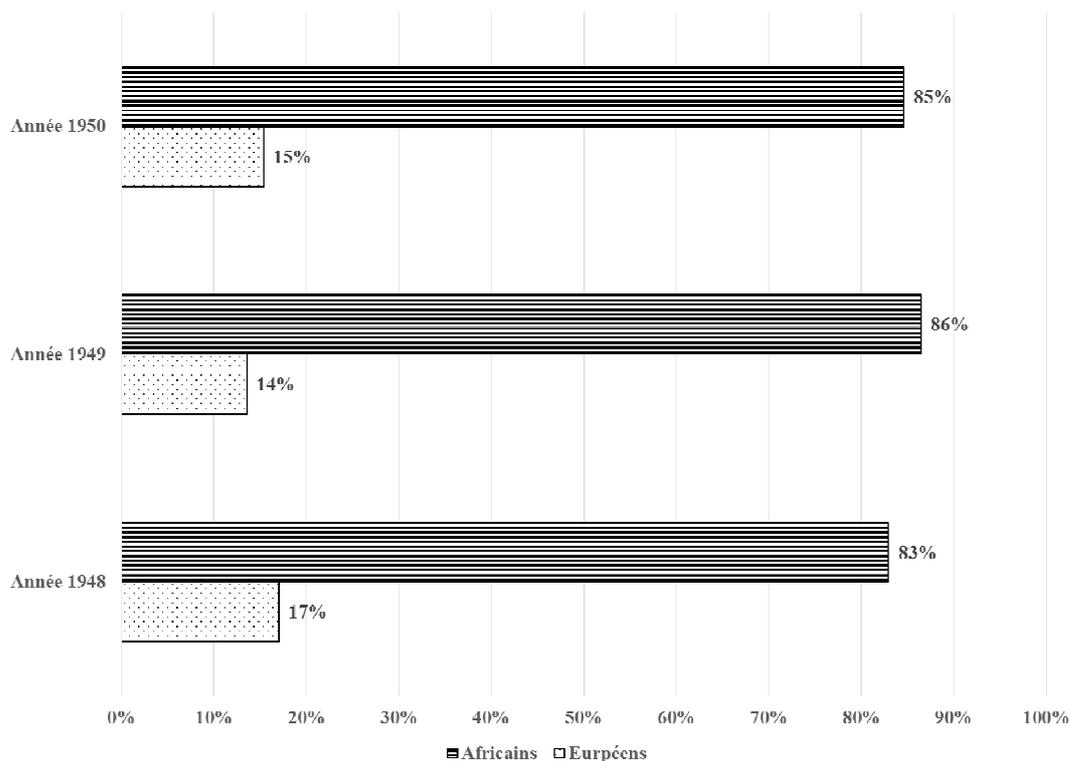
L'avènement de l'indépendance nationale est l'une des raisons principales qui poussent les indigènes à réclamer un meilleur enseignement. Après la levée de la tutelle, les autochtones ne bénéficieront plus d'une aide logistique, administrative, économique et politique venue de l'étranger. La population doit donc être capable de se gouverner elle-même. Les questions liées à la formation sont par conséquent de premier ordre. Les postes de cadres supérieurs étaient occupés par des Européens de manière prépondérante au milieu des années 1950. Cette situation est fortement critiquée par le Conseil. Son souhait est de voir une élite indigène émerger grâce aux nouveaux programmes de formation mis en place. Les autorités en charge de l'administration ont le devoir de changer rapidement cette situation, et rendent annuellement des comptes au Conseil.

En 1950, pour la partie française, le Conseil fait les observations suivantes :

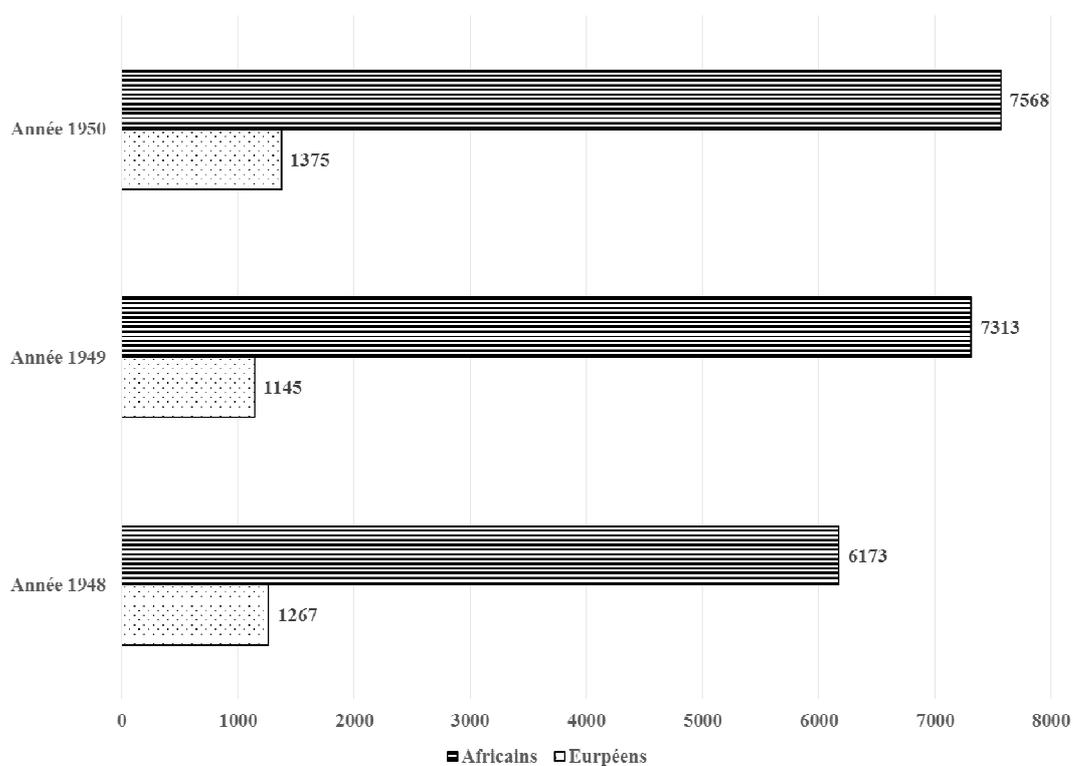
Le Conseil note avec intérêt l'augmentation des effectifs du personnel africain et européen des cadres administratifs, invite instamment l'Autorité chargée de l'administration à intensifier son programme de formation pour permettre aux Africains d'accéder aux postes administratifs comportant des responsabilités accrues, et exprime l'espoir que l'Autorité chargée de l'administration remplacera progressivement les Européens par des autochtones, en particulier aux postes supérieurs.

Les effectifs, augmente de façon significative. Le personnel est passé, de 6 173 Africains et 1 267 Européens en 1948, à 7 313 Africains et 1 145 Européens en 1949, puis de 7 568 Africains et 1 375 Européens en 1950. L'augmentation en 1950 par rapport à 1949 est de 44,5 % (Européens) et 30 % (Africains) dans les services judiciaires, 21 % (Européens) et 90 % (Africains) dans l'enseignement.

Évolution de la répartition des effectifs africains et européens dans les services publics (en pourcentage)



Évolution des effectifs africains et européens dans les services publics



Il est à noter qu'en 1950, le personnel contractuel dans les services techniques est en augmentation. Il joue le rôle d'éducateur des travailleurs africains pour assurer l'efficacité de leur formation. Des centres de formation et d'orientation professionnelle existent. La présence de ce personnel sur le territoire pour une courte durée démontre la volonté des autorités de former les indigènes et de mettre ensuite entre leur main l'ensemble des matériaux qui serviront pendant toute leur carrière. Même si année après années les chiffres augmentent, le Conseil presse toujours de faire mieux.

Avec le système de bourses, une classe dirigeante camerounaise qualifiée, qui a des responsabilités équivalentes à celles de leurs collègues européens, émerge. Ce sont notamment les bourses pour étudier les sciences politiques et l'administration qui sont les plus répandues. Dans le rapport du Conseil couvrant la période du 18 décembre eu 24 juillet 1952³⁰, on apprend que parmi les moyens utilisés en vue de confier à des Africains des postes importants et d'assurer leur formation générale et professionnelle, des cours du soir sont proposés dans les villes de Yaoundé, Douala et Nkongsamba. Ils préparent les élèves au brevet élémentaire, au baccalauréat, à l'ouverture d'un stage professionnel pour les agents des postes, des télécommunications et des mines, et à l'octroi de bourses de perfectionnement en France. Dans son rapport datant de 1951, la France indique que les cours de formation à Yaoundé et Douala ne sont suivis que par des fonctionnaires africains. On compte dans ce rapport 52 cadres supérieurs de niveau baccalauréat.

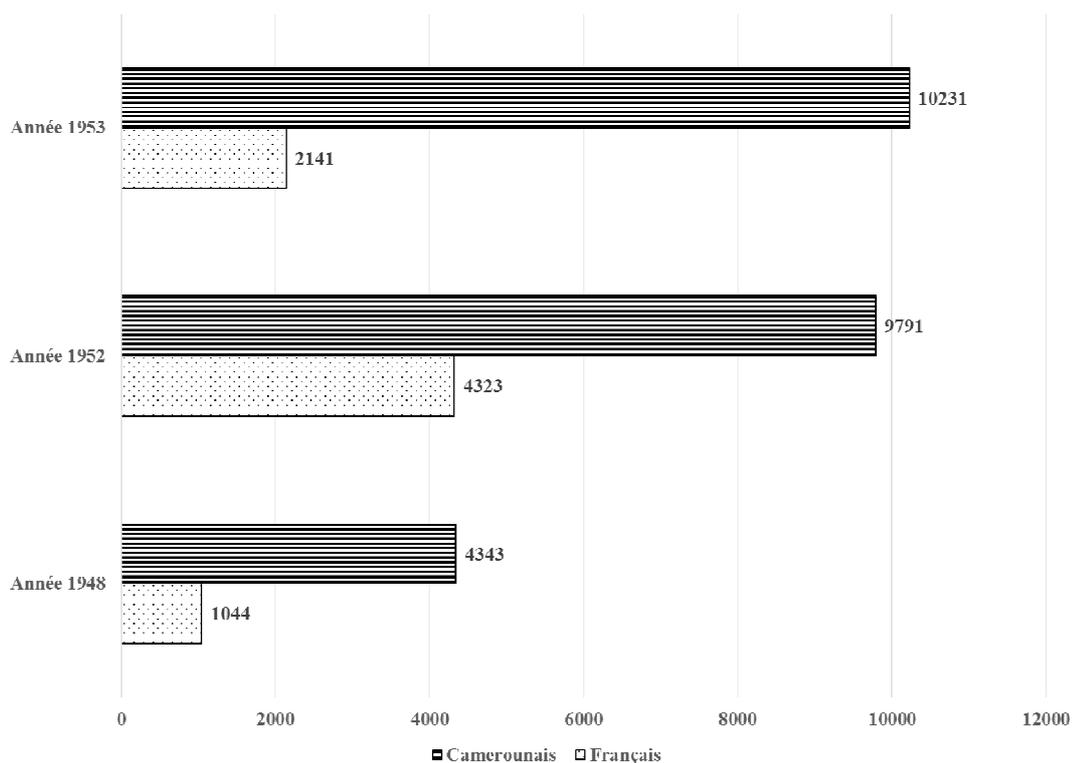
Un arrêté du 2 avril 1951³¹, indique que le personnel cadre africain, se voit désormais intégralement appliquer le statut de la fonction publique métropolitaine. Cela permet de leur donner une situation égale à celle des fonctionnaires européens ayant des titres équivalents.

Le rapport du 22 juillet 1953 au 16 juillet 1954 sur le Cameroun français, nous informe, comme les rapports précédemment cités, que le nombre d'autochtones dans les services administratifs est en progression. En 1952, il y a 9 791 Africains et 4 323 Européens, dont 73 Africains et 827 Européens pour les postes supérieurs. L'effectif du personnel administratif de 1952 est en nette progression

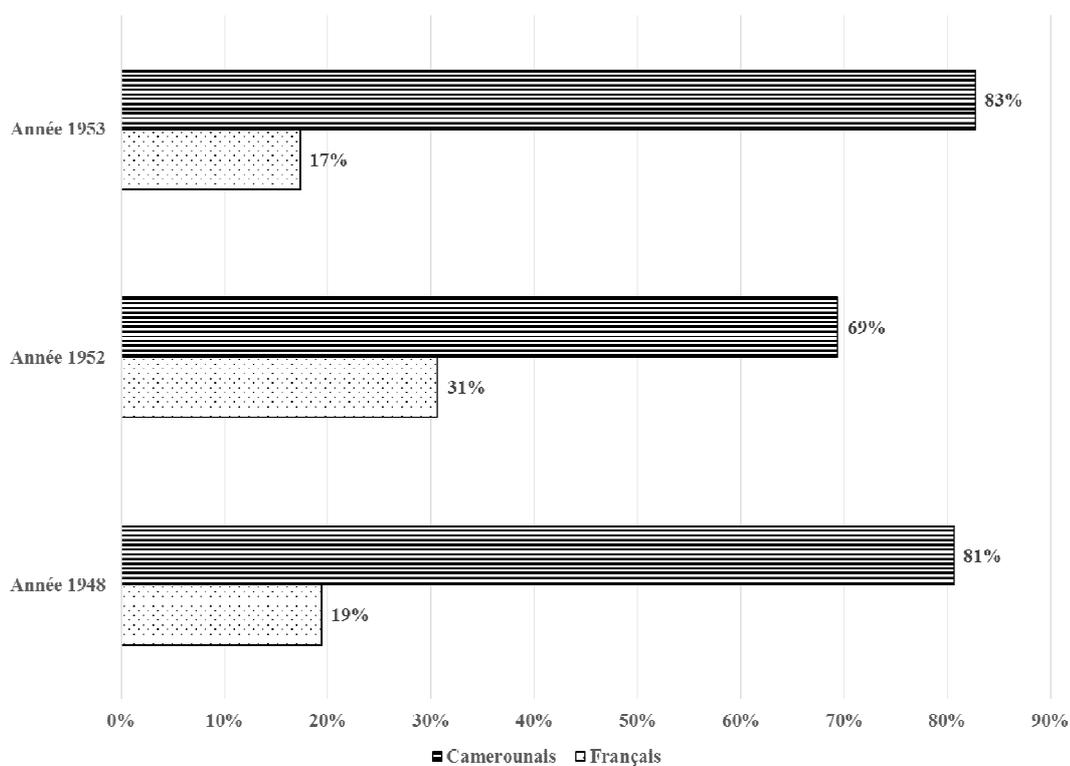
³⁰ Rapport du Conseil de tutelle 5 (A/2150), p. 201.

³¹ *Ibid.*

Évolution des effectifs camerounais et français dans les services publics



Évolution de la répartition des effectifs camerounais et français dans les services publics (en pourcentage)



comparativement à celui de 1948 qui comptait 4 343 Africains et 1 044 Européens. Cette progression s'explique par l'évolution économique du Territoire en rapport avec la mise en œuvre du plan décennal (1946-1956). C'est un plan d'équipement et de développement qui devait conduire au progrès social et au développement de l'économie. C'est pourquoi l'utilisation d'un nombre important de techniciens était de mise, ainsi que la formation accélérée du personnel autochtone. Au Cameroun sous administration française³², l'Autorité administrante pour 1953, compte dans les services administratifs 10 231 Africains et 2 141 Européens (dont respectivement 84 et 959 dans les postes supérieurs) contre 9 791 Africains et 2 093 Européens en 1952 (dont respectivement 73 et 827 dans les postes supérieurs).

De nombreux étudiants qui sont à l'étranger souhaitent à l'époque de rentrer dans leur pays à la fin de leurs études pour exercer des fonctions de hautes responsabilités. Ils sont conscients que la métropole ne leur fournira pas ce type de responsabilités réservées aux nationaux. Les hommes, comme les femmes, sont concernés par ce retour. Dans le Rapport du 23 juillet 1955 au 14 août 1956, le représentant de la Nouvelle-Zélande nous informe que 95 jeunes filles poursuivent leurs études en France, et que la plupart d'entre elles auraient un apport important sur l'avenir du Cameroun si elles revenaient exercer dans ce pays. En effet, peu de femmes avaient des postes de responsabilité au Cameroun. Elles seront des exemples et des modèles pour les autres femmes.

Dans le Rapport qui s'étend sur la période du 17 juillet 1954 au 22 juillet 1955, le représentant de l'Inde estime qu'au Cameroun anglophone il faut « *accélérer immédiatement le rythme de « l'africanisation » de la fonction publique, en particulier aux échelons supérieurs* ». L'africanisation de l'élite renvoie en effet une image positive aux autochtones. Un peuple qui se réfère à ses dirigeants veut voir des personnes qui lui ressemblent culturellement. La communication se fait plus rapidement et dans de meilleures conditions dans ce cas de figure.

Le Conseil a adopté la recommandation suivante dans le neuvième rapport:

Le Conseil se félicite de voir que l'Autorité administrante a décidé d'augmenter le traitement des fonctionnaires et d'améliorer leurs conditions d'emploi, en vue de rendre ces emplois intéressants pour des candidats qualifiés, et il exprime l'espoir que l'Autorité administrante donnera, dans son prochain rapport annuel, les résultats

³² Rapport du conseil de tutelle 8 (A/2933), p. 164.

de l'enquête qu'elle a entreprise récemment sur les salaires, les traitements et les conditions d'emploi. Ne perdant pas de vue d'autre part l'importance de « l'africanisation » de la fonction publique.

Le représentant de la Birmanie souligne qu'il est important de « camerouniser » l'Administration,

Le représentant de l'Australie constate qu'au Cameroun francophone, l'africanisation des services administratifs avait constamment progressé au cours de l'année. Le développement de l'instruction y est pour beaucoup. Les autochtones bénéficient de bourse, cours du soir, stages de perfectionnement. Tous ces éléments reliés donnent un large choix pour se former et postuler à des postes avec un taux d'admissibilité élevé. Le Conseil félicite l'Autorité administrante pour ces progrès qui sont selon lui considérables.

2) Des politiques de recrutements nationalistes et coercitives

Des règles strictes sont élaborées par les autorités à l'encontre des étudiants au Cameroun. On trouve de nombreuses traces de ces règles contraignantes dans les régions de l'ouest du Territoire.

Pendant la Mission visite³³ du conseil de tutelle de l'ONU en 1955, celle-ci recense 18 cadres supérieurs africains de l'administration publique dont 5 Camerounais employés dans les services administratifs, les services médicaux et le service des travaux publics. En outre au moins 7 Camerounais, anciens boursiers, occupent alors des postes supérieurs dans l'administration publique française en dehors du Cameroun et ne souhaitent pas à l'époque être mutés au Cameroun. Pour éviter que ces cas de figure se multiplient, le gouvernement de l'État sous tutelle du Cameroun instaure, pour les candidats à la bourse, la signature d'un engagement les obligeant à servir le Cameroun pour une durée minimale de 5 ans après l'obtention de leur diplôme. La Mission de visite soutient cette politique qui participe, selon elle, au développement du sentiment national. Cette mesure coercitive vise à par ailleurs à « camerouniser » l'administration et lutter contre la fuite des cerveaux.

Le Conseil de tutelle adopte la recommandation suivante :

³³ Rapport Conseil de tutelle 9 (A/3170)

Le Conseil note avec intérêt que l'Administration du Cameroun méridional entend demander aux boursiers de servir l'État pendant une période de cinq ans...

Le Conseil prend acte avec satisfaction de l'africanisation des cadres et exprime l'espoir que les progrès dans ce domaine se poursuivront à l'avenir.

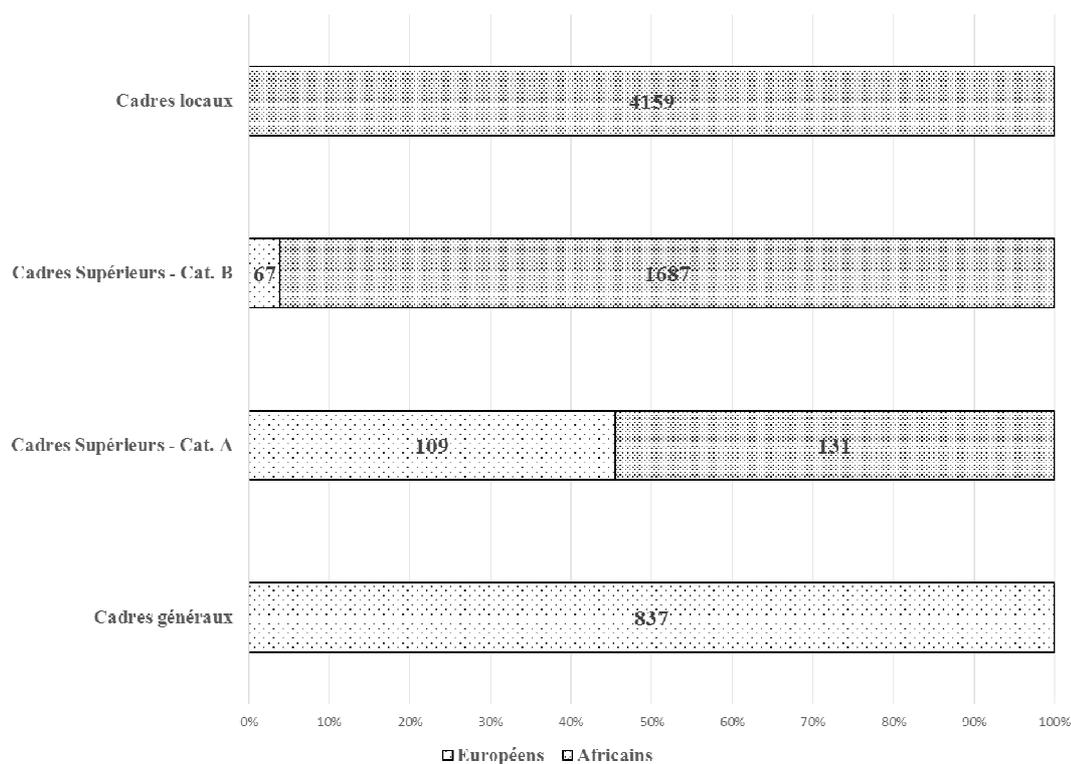
Les remarques faites par le représentant de la Syrie au sein du Conseil encouragent le gouvernement dans cette voie. Celui-ci estime que la proportion d'autochtones dans les postes d'autorité n'est pas entièrement satisfaisante, et qu'il y a encore beaucoup d'Européens dans les postes administratifs supérieurs. Le représentant de la Chine prend position dans le même sens et souhaite une camerounisation accélérée de l'administration.

3) La hiérarchie et les effectifs des cadres administratifs

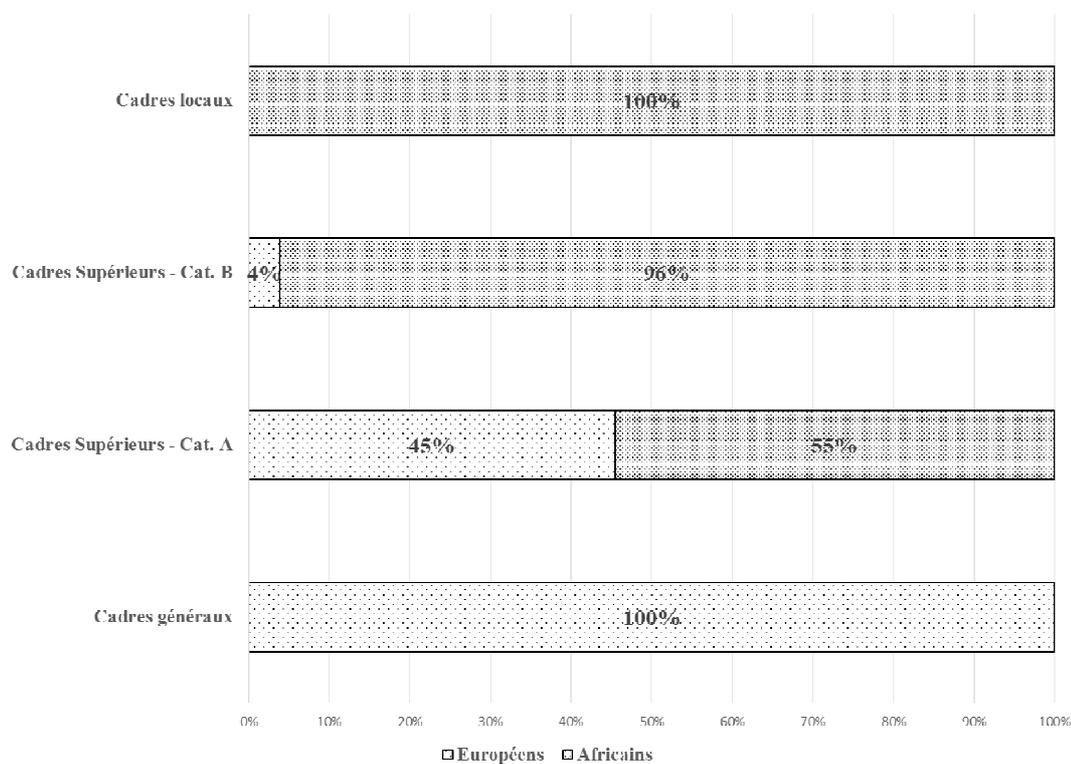
L'administration du Territoire au Cameroun oriental comportait quatre niveaux hiérarchiques. Le plus élevé était celui des cadres généraux. Suivaient ensuite les cadres supérieurs de catégorie A qui étaient titulaires du baccalauréat ; puis les cadres supérieurs de catégorie B titulaires du brevet ; et enfin les cadres locaux titulaires du certificat d'études primaires. Le recrutement au sein de l'administration se faisait par concours parmi les titulaires des diplômes requis.

Dans le Rapport annuel de l'Autorité administrante pour l'année 1954, il est mentionné qu'il y avait dans l'administration au Cameroun 837 cadres généraux, 240 cadres supérieurs de catégorie A (dont 109 Européens et 131 Africains), 1 754 cadres supérieurs de catégorie B (dont 67 Européens 1 687 Africains), et 4 159 cadres locaux, tous Africains. La France indique dans le rapport que de 1948 à 1954, la progression des effectifs des fonctionnaires avait été de 1 044 à 2 823 pour le personnel européen, et de 4 329 à 12 233 pour le personnel africain. La Mission de visite de 1955 note dans son rapport que l'effectif total du personnel des services publics est en 1955 de 19 113 fonctionnaires, dont 87 % de Camerounais. Ce chiffre comprend aussi les journaliers. Les postes administratifs supérieurs sont occupés en majorité par des fonctionnaires des cadres généraux et représentent un total de 1 032 Européens et de 108 autochtones, dont 80 pour le seul Service de santé, qui compte 59 médecins africains, contre 63 en 1953. Le représentant spécial de l'Autorité administrante a déclaré qu'en 1955 six docteurs en médecine africains avaient été nommés chefs de subdivision sanitaire, alors qu'il n'y en avait qu'un en 1954.

Répartition des effectifs des cadres administratifs par origine et par niveau hiérarchique en 1954



Répartition des cadres administratifs par origine et par niveau hiérarchique en 1954 (pourcentage)



Dans son rapport annuel pour 1954, l'autorité signale qu'elle organise des cours du soir à Yaoundé, Douala et Nkongsamba pour préparer des candidats aux concours administratifs du niveau du brevet élémentaire ou du baccalauréat. À Yaoundé, il existe un centre de préparation aux concours administratifs pour le recrutement des cadres supérieurs B. Il y a par ailleurs des stages professionnels pour les agents intégrés dans certains secteurs comme les Postes, la Sûreté nationale et les Mines. Enfin, les agents des services publics reçoivent des bourses de perfectionnement qui leur permettent de parfaire leur formation professionnelle en métropole ou dans les territoires français voisins. En 1954, 10 bourses de ce genre ont été accordées et une commission spéciale chargée de procéder au placement des boursiers parvenus au terme de leurs études est en place.

B. LA QUESTION DE L'HARMONISATION DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENTS ANGLOPHONE ET FRANCOPHONE

La question de l'harmonisation des systèmes d'enseignement se pose très vite au Cameroun administré par la France et le Royaume-Uni. À l'indépendance le pays envisage de mettre en place un seul système d'enseignement. Doit-il être francophone, anglophone, ou un mélange de ces deux systèmes ?

Le système d'enseignement du Cameroun méridional (Sud-ouest) et du Cameroun septentrional (Nord-ouest) était celui de la colonie britannique du Nigeria. Les étudiants camerounais de ces deux régions étaient généralement inscrits dans les universités d'Ibadan et de Lagos. Autrement dit, les Camerounais de ces deux régions recevaient un enseignement en langue anglaise qui en termes de contenus étaient conforme aux standards du Royaume-Uni.

Les enseignements au Cameroun oriental (80 % du Territoire) étaient quant à eux dispensés en français. Les contenus étaient naturellement conformes aux standards de la France en la matière. Ainsi, durant plusieurs décennies, deux systèmes différents d'enseignement ont cohabité sur le territoire du Cameroun. Après l'indépendance et la réunification des deux territoires camerounais dans le cadre de la République fédérale du Cameroun, la question de l'harmonisation des systèmes d'enseignement se pose avec acuité³⁴.

³⁴ Rapport de la Commission consultative pour le développement de l'enseignement supérieur en République Fédérale du Cameroun, Paris le 15 octobre 1962, Unesco, Paris 1962

La République fédérale du Cameroun, comportant deux États fédérés (État fédéré du Cameroun oriental – Territoire anciennement administré par la France ; État du Cameroun occidental – Territoire anciennement administré par le Royaume-Uni) fait le choix du bilinguisme anglais/français et de la cohabitation de deux systèmes différents d'enseignement en 1961. Le français et l'anglais sont ainsi parallèlement utilisés dans les enseignements. De même, les contenus, les méthodes pédagogiques, les calendriers scolaires, les diplômes de la période coloniale, sont reconduits par la République fédérale du Cameroun pour les cycles primaires et secondaires. L'effort d'harmonisation est réalisé au niveau de l'enseignement universitaire.

En effet, au niveau de l'université, le Cameroun fait le choix d'un mélange des deux systèmes coloniaux en 1960. Les enseignements sont dispensés soit en anglais, soit en français selon que l'enseignant est anglophone ou francophone. Les étudiants choisissent librement de suivre les cours en anglais ou en français. Ils choisissent aussi librement leur langue d'évaluation. Les contenus des enseignements universitaires et les méthodes pédagogiques sont d'inspiration anglaise ou française selon que l'enseignant a été formé par le Royaume-Uni ou la France. Les calendriers universitaires sont harmonisés. Il en est de même pour les systèmes d'évaluation et les diplômes universitaires.

Mais dès le milieu des le milieu des années 1960, en raison de l'importance des effectifs d'étudiants de langue française, cette harmonisation au niveau de l'université s'est faite aux dépens du système d'enseignement d'inspiration anglaise. De nombreux étudiants anglophones ont par la suite fait le choix des universités anglophone d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, parce qu'ils se sentaient stigmatisés et isolés. Les cours dispensés en français étaient beaucoup plus nombreux que l'offre de cours en anglais.

En 1972, la République fédérale du Cameroun devient la République unie du Cameroun. L'organisation fédérale avec deux États cède la place à un État central unique. Le nouvel État s'emploie à mettre en place une administration unique sur l'ensemble du pays sauf dans le domaine scolaire. La République unie du Cameroun reconduit les deux systèmes éducatifs des cycles primaire et secondaire, et poursuit la politique du mélange des deux systèmes au niveau universitaire.

C. LA PROMOTION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX

1) L'intérêt des partenariats internationaux, les relations avec les deux puissances coloniales

Les études supérieures offrent souvent aux étudiants l'opportunité de découvrir d'autres cultures à travers les programmes d'échanges interuniversitaires. Durant les années 1950, les gouvernements mettent en place différents fonds pour financer ce type de programmes. C'est le cas par exemple du Fonds d'Aide et de coopération français (FAC) ou du Fonds européens de développement (FED).

Dans un document obtenu à la préfecture de police datant du 7 octobre 1948, on apprend qu'un gala est organisé par l'Association France-Cameroun³⁵ à la maison de la mutualité. Près de 400 personnes sont présentes : M.M le Gouverneur Barthault, le Docteur Ruvoulat, le Docteur Bebey Eyidi et le député du Cameroun Jules Ninine. Durant ce gala, ces participants définissent les grandes lignes de l'œuvre française au Cameroun depuis 25 ans et formulent diverses propositions pour améliorer l'éducation au Cameroun. Ils formulent notamment le vœu de créer des coopératives pour favoriser l'achat de matériel didactiques et la construction d'écoles au Cameroun.

En 1954, la France envoie des étudiants français en séjour au Cameroun. Ce voyage est organisé sous le patronage de la commission française pour l'Education et le Ministère de la France d'Outre-Mer. L'objectif est d'offrir aux étudiants français l'opportunité de visiter un pays du continent africain et d'étudier son système d'enseignement en séjournant dans l'une de ses écoles. Une école de la ville de Pitoa dans le Nord du pays est choisie. Un étudiant en ethnologie, un peintre décorateur des arts décoratifs, un élève de l'Ecole de géologie de Nancy, un élève de l'Ecole Normale d'instituteurs de Paris, un étudiant en géologie de la faculté de Lyon, et un cinéaste de l'Ecole nationale de photographie et de cinéma font ainsi le voyage au Cameroun dans le cadre d'un programme d'échanges. Des dispositifs d'échanges de cette nature sont par la suite développés avec le Royaume-Uni. Il en est de même pour l'appui en matériels didactiques notamment en partenariat avec la British Council. Le 8 août 1963, un Agreement of Cooperation dans l'enseignement

³⁵ 4^e série 77W, carton 2402, dossier 443.214, A propos : centre d'échange France-Cameroun.

supérieur est signé à Yaoundé entre le Cameroun et le Royaume-Uni³⁶. Son principal objet est le suivant :

Her Majesty Embassy further (request, consider) that the United Kingdom should be accorded rights facilities and privileges no less favourable than those accorded to the Government of France under the Agreement cited above, in respect of the supply of furniture, materials books and other requirements of the department of English.

Dans une lettre du 11 juin 1963, un diplomate de l'ambassade du Royaume-Uni au Cameroun informe ses supérieurs que le Cameroun sollicite des enseignants anglophones pour l'université fédérale en cours de création³⁷.

2) Les partenariats sud-sud

Des partenariats d'échanges interafricains sont mises en place à l'époque, notamment entre le Cameroun et le Nigéria.

Le 19 décembre 1958, le gouverneur général du Nigéria s'adresse au secrétaire d'État des colonies sur la question du développement de service lié à l'éducation dans la région du sud-ouest du Cameroun. Deux projets sont proposés. Le premier tient à établir un *Post School Certificate course* au *Saint Joseph's College* près de Buea (Sud-ouest du Cameroun). À cette date aucun moyen ne permet de faciliter l'accès des élèves camerounais à l'Université d'Ibadan au Nigeria.

Le *King College* de Lagos accueille à l'époque un petit nombre d'élèves du Cameroun. C'est dans l'intérêt de ces élèves que le *Post School Certificate class* est instauré au *St. Joseph Sasse College*.

Le rapprochement entre pays africains et asiatiques en matière d'enseignements se fait à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Les Etats se réunissent sous diverses associations pour combattre la colonisation et demander leur indépendance. En 1955, la Conférence de Bandung réunit un grand nombre d'états asiatiques et africains pour dénoncer la colonisation. Mais c'est réellement après son indépendance que Cameroun développe des échanges d'étudiants avec les pays asiatiques.

³⁶ Lettre du 8 août 1963, FO 371/167401, UK technical co-operation on education 1963, open document, open description

³⁷ Lettre du 11 juin 1963, BW 153/2 General policy: including Anglo-Cameroon cultural agreement; teaching of English at Federal University, Yaoundé, 1961 Jan 01 -1969 dec 31

IV. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE MILITANTISME POLITIQUE DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS

A. L'ACTIVISME POLITIQUE DES ETUDIANTS CAMEROUNAIS

1) Un activisme panafricain : l'association de plusieurs forces

Au Cameroun sous administration britannique, l'Autorité administrante remarque que dès 1953³⁸, la population accorde beaucoup de son temps aux activités politiques. En effet, les autochtones se désintéressent des formations donnant accès aux postes administratifs et aux professions de hauts fonctionnaires. Ils préfèrent se consacrer aux débats liés à la constitution d'un corps législatif et exécutif pour le pays en se réunissant en comités. En 1956, le premier numéro du journal « L'Etudiant de l'Afrique Noire » est publié. Il est accueilli très favorablement par les étudiants africains qui en font la propagande et le diffusent en encourageant les autres étudiants de la capitale à s'y abonner³⁹. Une série de questions sont posées dans le journal en direction des parlementaires africains à l'exemple de celles-ci :

1) Quel est, en ce qui concerne l'Afrique Noire, votre programme politique, économique et social, pour cette législature ?

2) Quelles mesures précises envisagez-vous pour aider les étudiants à faire aboutir leurs revendications et pour promouvoir d'urgence une élite africaine nombreuse et compétente ?

Ces deux questions soulignent la politisation des étudiants camerounais à l'époque. Les étudiants forment à l'époque des groupes association pour faire valoir leurs droits. Des communautés d'intérêt se forment dans les universités et les écoles supérieures. Le militantisme politique y prospère.

2) La surveillance des activités par les autorités : des tentatives d'intimidation

Dans une note de renseignement du 3 mars 1955 on apprend que des réunions panafricaines ont lieu en Europe et sur le continent africain⁴⁰. C'est le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), créé le 28 décembre 1945, qui est à l'origine de ce papier. Une conférence est sur le point de se réaliser en

³⁸ Rapport du Conseil de tutelle 7 (A/2680), p. 134.

³⁹ Lettre du 13 mars 1956, 5^e série, 5^e série 77W carton 4555, dossier 500.261

⁴⁰ Notes de renseignement de la SDECE du 3 mars 1955, FR ANOM 61COL2265

Ouganda ou au Nigéria sous l'office de l'Union International des étudiants (UIE), suite à un Conseil ayant eu lieu à Moscou en 1954. Si le SDECE se préoccupe de ces rassemblements à caractère politique, c'est à cause du rapprochement des étudiants africains et des mouvements politiques d'Europe de l'Est dans un contexte de guerre froide.

À l'initiative du parti communiste en 1953, la FEANF entreprend de regrouper les associations étudiantes africaines pour avoir une meilleure audience et plus de poids et de résonance politique⁴¹. Cette démarche est perçue par la Police comme une réelle menace pour l'ordre public dans la mesure où 4000 étudiants africains sont scolarisés en France. Leur regroupement éventuel fait peur aux autorités politiques en métropole confrontées à la multiplication des revendications indépendantistes dans les territoires et départements d'outre-mer. Les étudiants africains et leurs associations sont pour cette raison sous surveillance.

3) Ossende Afana, l'exemple du militant incommode

Ossende Afana, étudiant boursier camerounais, est l'un des exemples emblématiques des étudiants militants redoutés par les autorités administratives⁴². Membre actif de l'association des étudiants camerounais (UNEK) et vice-président de la FEANF, il est, à sa demande, invité par les Nations Unies à témoigner devant la 4^e commission de l'Assemblée générale. Pour ce faire, il doit se rendre au siège des Nations Unies à New-York. Son voyage aux États-Unis est différé à cause des difficultés, des brimades et des mesures d'intimidation qu'il rencontre auprès de l'administration pour obtenir son visa et les autorisations nécessaires. Il en est ainsi pour tous les étudiants dont les initiatives contrarient la diplomatie des puissances administrantes. Ils sont l'objet de pressions et de menaces pour les dissuader de s'engager et de militer dans des mouvements indépendantistes et de lutte contre le colonialisme.

⁴¹ Note de renseignement du 23 décembre 1953, ANOM 61COL2265

⁴² 6^e série 77W, carton 4123 cote 429.467/0

Les huit territoires d'A.O.F., les autres territoires d'A.E.F. le CAMEROUN et le TOGO ont chacun en France leur association d'étudiants, et actuellement trois fédérations ont réussi à grouper un grand nombre de jeunes Africains : "Fédération des Etudiants Africains en France", "Association des Etudiants Africains de Paris" et "Association des Etudiants du R.D.A.".

Toutes trois sont aux mains du P.C.F. et la "Fédération des Etudiants Africains de France", la plus importante, compte 1.600 membres.

Ses dirigeants sont MM. DIA MAMADOU, BA ALIOUNE, MOUMOUNI ABDOU, DIOP CHEICK ANTA et BA BABACAR, communistes ou anti-colonialistes notoires.

Au cours d'une récente réunion tenue 4 Cité Monthiers à PARIS, siège du "Comité de Défense des Libertés Démocratiques en Afrique Noire" Gabriel d'ARBOUSSIER, Me KALDOR, DIOP CHEICK ANTA et MOUMOUNI ABDOU se sont mis d'accord pour tenter d'amener les dirigeants des associations africaines de moindre importance à dissoudre celles-ci au profit de la "Fédération des Etudiants Africains en France".

De nombreux contacts sont actuellement pris avec les Présidents des diverses associations dont le siège se trouve à PARIS.

Si l'"Association des Etudiants Sénégalais" et l'"Association des Etudiants Côte-d'Ivoiriens" par exemple sont favorables à cette fusion, d'autres comme l'"Association des Etudiants Togolais", l'"Association des Etudiants Dahoméens", etc, lui sont hostiles.

Plusieurs associations d'étudiants africains vont profiter des vacances de fin d'année pour organiser leur congrès annuel et débattre la question./.

B. LES ETUDIANTS CAMEROUNAIS FACE A LA PROBLEMATIQUE DE L'INDEPENDANCE POLITIQUE ET CELLE DE LA GUERRE FROIDE

1) L'anticolonialisme

Ossende Afana, en tant que vice-président de la FEANF, a publié plusieurs articles dans le journal de l'association. Dans l'un de ces articles intitulé « Justice au Cameroun », il y fait le procès du colonialisme français dans les territoires d'Outre-mer et déclare que dans ces pays là, la « présence française » devient synonyme « d'effusion de sang ». Il rappelle, à ce sujet, les événements d'Indochine, de Madagascar, d'Afrique du Nord, de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun dans les années 1950. Pour lui, le trait commun de ces crises politiques violentes c'est que la France s'oppose aux mouvements de lutte contre le colonialisme. Il attaque le gouvernement d'Edgar Faure et le Haut-commissaire Roland Pré « qui ont tous mis en œuvre pour annihiler l'action des mouvements progressistes camerounais et en particulier celle de l'Union des Populations Camerounaise » (UPC)⁴³.

⁴³ Lettre du 13 mars 1956, 5^e série 77W carton 4555, dossier 500.261

Une lettre datée du 30 janvier 1956⁴⁴, renseigne sur l'objet (« prochaine conférence de la jeunesse africaine ») de la conférence que les étudiants africains projettent à Bandung du 5 au 10 mai 1956. L'année précédente, cette ville avait réuni des nations asiatiques et africaines pour s'unir contre la colonisation et faire la promotion des indépendances. En 1956, la place est donnée, non pas aux députés ou autres membres des parlements africains et asiatiques, mais plutôt aux étudiants. Ces derniers sont considérés comme des promoteurs de la liberté des peuples colonisés. Aussi lors de cette conférence, près de 250 délégués étudiants, représentant 45 pays africains et asiatiques, évaluent les moyens de contribuer au mouvement de la paix et de mettre fin au colonialisme. Deux étudiants africains sont désignés par la FEANF pour se rendre à Bandoeng : Benoit Ball Ondoua, camerounais, président de la Fédération, et Ogo Kane Diallo, sénégalais Vice-président.

2) La référence à des figures indépendantistes du pays

L'Union nationale des étudiants Kamerounais (UNEK) publie une déclaration appelant les étudiants camerounais à participer à la lutte antigouvernementale⁴⁵. L'organisation se prononce contre le gouvernement en place. Les leaders indépendantistes (Ruben Um Nyobe, Félix Roland Moumié) sont célébrés car tous deux ont combattu la France et sont morts à cause de leurs idées. La France est clairement accusée de ces deux assassinats (en 1958 et 1960). On lit :

Le néocolonialisme est également caractérisé par le chômage qui prend des proportions inquiétantes, le sort misérable et désespérés de travailleurs des villes et campagnes à qui toute liberté syndicale est refusée et, par conséquent, toute possibilité de revendication, la délinquance juvénile, la prostitution, la dégradation des services sociaux (manque de médicaments dans les hôpitaux ou transformation de ces derniers en casernes), le sabotage de l'enseignement.

En conclusion, il est indiqué ceci :

Les étudiants africains, les étudiants kamerounais, les démocrates et les révolutionnaires africains et du monde doivent savoir que tant qu'il y aura une parcelle de notre patrie sous domination étrangère (économique et politique), tant que qu'il y aura des Kamerounais pour magnifier l'impérialisme, la lutte continuera avec plus de détermination. Et le devoir des étudiants sera d'appeler leurs peuples à

⁴⁴ Lettre non signée Renseignement Généraux du 30 décembre 1956, FR ANOM 61COL2265

⁴⁵ 6^e série 77W carton 4123 cote 429.467/0

la mobilisation générale et de combattre à leurs côtés pour bouter hors de leur patrie les impérialistes et leurs valets.

3) Les Africains cibles de la propagande communiste ?

Le 2 mars 1955 une note de renseignement de la Police signale l'existence d'une propagande communiste auprès des étudiants africains⁴⁶. En effet, depuis 1945 le Parti communiste français est très présent dans les milieux associatifs africains. Se proclamant anticolonialiste et anti-impérialiste, son discours plait beaucoup aux étudiants africains se lient d'amitiés avec des membres-dirigeants du parti et y militent. Il en est ainsi de plusieurs responsables politiques camerounais notamment ceux de l'Union des populations du Cameroun (UPC).

Les syndicats naissants en Afrique s'affilient aussi à la Confédération Générale du Travail (CGT) très proche à l'époque du Parti communiste. Des responsables syndicaux africains à l'exemple de Diallo Seydou, du « comité de coordination en AOF –Togo », de Diallo Abdoulaye, vice- président de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), se rapprochent de la CGT. Il en est de même pour les responsables syndicaux camerounais comme Chales Assalé, Jacques Ngom, etc.

"L'application des accords de Paris ne peut que favoriser l'investissement de gros capitaux étrangers et aggraver la pression coloniale. Il convient d'intensifier considérablement la lutte pour la Paix et créer rapidement le plus grand nombre possible de "Comités de la Paix" en A.O.F., en A.E.F., à Madagascar, en Afrique du Nord, et même dans les territoires britanniques.

C'est pourquoi les responsables des Comités de Coordination A.O.F. - TOGO et A.E.F.-CAMEROUN diffusent dès maintenant leurs instructions à ce sujet.

⁴⁶ Lettre du 2 mars 1955, FR ANOM 61COL2265

Un communiqué Tass (Pravda) du 22 Aout 1954 fait part des déclarations d'étudiants d'Afrique Noire, d'Algérie et de Dakar:

" Le Président de la Fédération des Etudiants de l'Afrique Noire en France, Albert Franklin ainsi que l'Observateur de Dakar Basile Kali et l'Observateur de l'Union des Etudiants algériens à Paris, Innal Ahmed consacrerent leurs discours aux questions de l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse africaine, à ses aspirations culturelles et à son désir de nouer librement des relations avec les étudiants des autres pays "

La Pravda du 24 Aout 1954 signale que le délégué des étudiants musulmans d'Afrique du Nord en France, Avad Bachir, a pris la parole à la séance du Conseil International des Etudiants le 24 Aout 1954.

Pravda, 25 Aout 1954

Examen des questions concernant les aspects généraux de la vie des étudiants sous la direction du délégué en chef des Etudiants de la Réunion, Jacques Bergès, assisté du Nigérien Thomas Ademola.

47

⁴⁷ Document datant du 20 aout 1954 à Moscou, Congrès international des étudiants, FR ANOM 61COL2265